



Echanges sur facebook quelles valeurs?

Par **Espoir13**, le **19/06/2012 à 14:38**

Bonjour,

Voilà j'ai eu la mauvaise idée d'accepter de rencontrer en vrai un monsieur qui m'avait contacté par facebook car je fais de la photo en amateur. Il est président d'une association de photographe amateur avec seulement sa femme comme trésorière sur les papiers. il me propose d'en faire partie, j'accepte. Sauf qu'ensuite il a dit qu'il mettrait son nom sur mes photos, que je devais lui demander son avis pour faire des photos, que toutes mes photos appartenaient à son association et que seul lui était capable de savoir si les photos étaient publiables sur Facebook. Il a publié des photos que j'ai faites en marquant qu'elles étaient sa propriété.

J'ai quitté son association et depuis partout où je vais il est là dans mon club d'équitation et maintenant il entre dans le club photo où je suis et il a montré au président un "dossier" sur moi, les échanges par Facebook. Apparemment ce monsieur est très procédurier.

Je souhaiterais savoir quelle est la valeur juridique des échanges sur facebook.

J'ai tout relu je ne vois pas en quoi je suis attaqué.

Sincères salutations.